

► - Traitement de l'eau du circuit de chauffage

► - Eau de remplissage

Les matériaux utilisés pour la réalisation d'un circuit de chauffage sont de natures différentes. Il peut se produire des phénomènes de corrosion par couplage galvanique aussi bien dans les installations neuves qu'anciennes.

Le remplissage du circuit chauffage doit se faire uniquement avec l'eau du réseau potable, non traitée (pas d'adoucissement). **Le remplissage par une eau d'une autre provenance (puits, forage etc...) annule la garantie.**

► - Traitement du circuit de chauffage



Les installations de chauffage central **doivent être nettoyées** afin d'éliminer les débris (cuivre, filasse, flux de brasage) liés à la mise en oeuvre de l'installation ainsi que la réaction chimique entre les métaux.

D'autre part, il est important de **protéger les installations de chauffage central contre les risques de corrosion, d'entartrage et de développement microbiologique** en utilisant un inhibiteur de corrosion **adapté** à tous les types d'installations (radiateurs acier, fonte, plancher chauffant PER). **Les produits de traitement de l'eau de chauffage utilisés, doivent être agréés soit par le Comité Supérieur d'Hygiène Public de France (CSHPF), soit par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA).**

Nous recommandons l'utilisation des produits de la gamme SENTINEL pour le traitement préventif et curatif des circuits d'eau de chauffage.

- Mise en place de l'appareil sur installations neuves (moins de 6 mois)
 - Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage). **Exemple : SENTINEL X300 ou SENTINEL X800**
 - Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.
 - Protéger l'installation contre la corrosion avec un inhibiteur, **exemple : SENTINEL X100**. Ou contre la corrosion et le gel avec un inhibiteur et un antigel. **Exemple : SENTINEL X500 ou SENTINEL R600**
- Mise en place de l'appareil sur installations existantes
 - Procéder au désembouage de l'installation avec un désembouant pour éliminer les boues de l'installation. **Exemple : SENTINEL X400 ou SENTINEL X800**
 - Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.
 - Protéger l'installation contre la corrosion avec un inhibiteur, **exemple : SENTINEL X100**. Ou contre la corrosion et le gel avec un inhibiteur et un antigel. **Exemple : SENTINEL X500 ou SENTINEL R600**

L'inhibiteur de corrosion :

- contrôle la formation de tartre
- évite la corrosion de type «trou d'épingle»
- évite, dans une installation neuve, la formation de boues et la prolifération bactériologique (algues dans le réseau basse température)
- prévient la formation d'hydrogène
- élimine les bruits des générateurs

Les produits de traitement d'autres fabricants peuvent être utilisés s'ils garantissent que le produit est adapté à tous les matériaux utilisés et offrent une résistance à la corrosion efficace. Dans ce cas, se référer à leur notice d'utilisation.

► - Dégazage de l'installation

L'oxygène présente dans l'air est très corrosive. Ainsi, pour qu'un dégazage permanent de l'installation puisse s'effectuer, placer des purgeurs automatiques ou manuels de dégazage à chaque point haut de l'installation et des purgeurs manuels sur chaque radiateur.



ANNULATION DE LA GARANTIE

Toute détérioration de l'appareil provenant d'une qualité d'eau de remplissage inadaptée et/ou de phénomènes de corrosion en l'absence de produits de traitement comme décrits ci-dessus et/ou d'un mauvais dégazage de l'installation entraîne l'annulation de la garantie